



Destinataire : Service des REEE  
77, rue Bloor Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M4Y 2T1  
Télec. : 416-413-3665

Souscripteur ou  
cosouscripteur : \_\_\_\_\_

Numéro de  
compte REEE : \_\_\_\_\_

**Remarques spéciales :**

**Nous vous prions de considérer toutes les options offertes, chacune d'elles étant assortie d'incidences fiscales différentes.**

- Les retraits d'un REEE sont effectués en espèces seulement, et les fonds requis doivent être disponibles au moment de la demande
- Un formulaire de retrait distinct doit être rempli pour chaque bénéficiaire
- Si vous choisissez un paiement d'aide aux études (PAE), il sera calculé sur toute la durée du régime. Cela pourrait entraîner qu'un bénéficiaire faisant partie d'un régime à bénéficiaires multiples reçoive un versement de subvention disproportionné.
- « RHDCC » signifie **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**
- « IQEE » signifie l'incitatif québécois à l'épargne-études
- « RQ » signifie Revenu Québec

**Section A : Type de retrait**

**Retrait partiel**  **Retrait complet (fermeture du compte)**

**Paiement d'aide aux études (remplir les sections A, B et C)**

Il s'agit d'un retrait *imposable* qui ne peut être versé qu'au bénéficiaire. Il se compose de la croissance du revenu et des fonds de la **subvention<sup>1</sup> uniquement**. Le bénéficiaire recevra un relevé T4A (les résidents du Québec recevront également un relevé 1). Les retraits de ce genre sont limités à i) un maximum de 5 000 \$ au cours de la période de 12 mois qui prend fin à la date du paiement, jusqu'à ce que le bénéficiaire ait fait 13 semaines consécutives dans un programme d'études admissible (REEE ouverts après 1998), ou ii) un maximum de 2 500 \$ au cours de la période de 13 semaines qui prend fin à la date de paiement ou si le bénéficiaire est âgé d'au moins 16 ans et qu'il est inscrit dans un programme d'études précis. Toutefois, la durée minimale d'un cours universitaire suivi à l'extérieur du Canada est de trois semaines consécutives pour les étudiants canadiens inscrits à temps plein. Le bénéficiaire doit être un résident canadien et être inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un établissement d'enseignement postsecondaire. La demande doit être accompagnée d'une preuve d'inscription fournie par un établissement d'enseignement postsecondaire admissible. Cette preuve doit confirmer :

- l'inscription du bénéficiaire comme étudiant à temps plein ou à temps partiel;
- le type de programme d'études;
- la date de début du programme, sa durée et l'année.

Montant : \_\_\_\_\_ \$

**Retrait de capital destiné au financement d'études postsecondaires (remplir les sections A, B et C)**

Il s'agit d'un retrait *non imposable* versé *au* bénéficiaire ou au souscripteur. Il se compose du capital d'apport *uniquement*. Aucun relevé d'impôt n'est délivré pour ce type de retrait. Pour être admissible aux retraits de ce genre, le bénéficiaire désigné doit répondre aux mêmes exigences que pour un retrait de PAE. La demande doit être accompagnée d'une preuve d'inscription fournie par un établissement d'enseignement postsecondaire. Cette preuve doit confirmer :

- l'inscription du bénéficiaire comme étudiant à temps plein ou à temps partiel;
- le type de programme d'études;
- la date de début du programme, sa durée et l'année.

Montant : \_\_\_\_\_ \$

**Retrait de capital non destiné au financement des études (remplir les sections A et C)**

Il s'agit d'un retrait *non imposable* versé au souscripteur du régime. Il se compose du capital d'apport *uniquement*. Aucun relevé d'impôt n'est délivré pour ce type de retrait. Veuillez noter que toutes les sommes relatives à la SCEE<sup>2</sup> seront remises à Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et à Revenu Québec (le cas échéant) une fois le retrait effectué.

Montant : \_\_\_\_\_ \$

<sup>1</sup> La SCEE et l'IQEE (le cas échéant)

<sup>2</sup> La SCEE (RHDCC - Ressources humaines et Développement des compétences Canada) et l'IQEE (RQ - Revenu Québec)

## Section B - Renseignements sur le bénéficiaire

Numéro de compte REEE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom du bénéficiaire

\_\_\_\_\_  
NAS du bénéficiaire

Établissement d'enseignement postsecondaire  Programme à temps plein  Programme à temps partiel

\_\_\_\_\_  
(Nom de l'établissement)

## Section C - Choix de paiements

### Dépôt direct :

- Dans le cas du PAE - le bénéficiaire désigné à la section B doit être le titulaire enregistré du compte bancaire.
- Dans le cas d'un retrait de capital destiné au financement des études postsecondaires ou d'un retrait de capital non destiné au financement des études - le souscripteur désigné à la section A doit être le titulaire enregistré du compte bancaire.

Numéro d'identification	Numéro de l'établissement (nom)	Compte bancaire	Nom du compte bancaire

(Dans le cas d'un transfert de fonds vers une autre institution financière, il faut envoyer un spécimen de chèque.)

### Émission d'un chèque :

- Dans le cas d'un PAE, le chèque est payable au bénéficiaire.
- Dans le cas d'un retrait de capital destiné au financement des études postsecondaires ou d'un retrait capital non destiné au financement es études, le chèque est payable au souscripteur ou au bénéficiaire.

Veillez inscrire l'adresse postale si elle est différente de celle du compte.

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
(Province)

\_\_\_\_\_  
Code postal

Je demande que des paiements soient faits dans le cadre du régime susmentionné, de la façon décrite ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Signature du souscripteur

\_\_\_\_\_  
Date

### Réservé à l'administration :

#### À remplir par le personnel de la succursale TDCT/CE/PF/PPP/SITDW/Salle des marchés

- J'ai vérifié que la preuve d'inscription est à jour et qu'elle répond à toutes les exigences énoncées à la page 1.
- J'ai vérifié qu'il y a des fonds suffisants pour effectuer le retrait.

(Veillez prendre note que cette demande ne sera pas traitée si les deux conditions susmentionnées ne sont pas remplies.)

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Numéro de la  
personne-ressource

\_\_\_\_\_  
Signature